Assurance Cheval
Document d'information sur le produit d'assurance

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 – France
MMA IARD, société anonyme, RCS Le Mans 440 048 882 – France

Assurance Balzane (CG n°250- CS n°041-042-043)

Ce document d'information vous présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit et ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Ce contrat d'assurance permet de garantir les dommages ou le vol du cheval et les conséquences de la responsabilité civile de l'assuré du fait du cheval et de son attelage. Il peut inclure une garantie couvrant les dommages corporels du cavalier.

Qu'est-ce qui est assuré ?

Ce contrat couvre les animaux de race équine ou asine utilisés à titre de loisirs, désignés au contrat.

Les garanties peuvent-être souscrites seules, associées ou conditionnées les unes par rapport aux autres. Elles peuvent être associées à un plafond indiqué dans les conditions particulières ou dans le tableau des garanties.

Responsabilité civile en action d'équitation du fait du cheval ou du véhicule hippomobile attelé

Responsabilité civile du propriétaire du fait du cheval ou du véhicule hippomobile (avec des plafonds en responsabilité de 20 000 000 € pour les dommages corporels et 1 650 000 € pour les dommages matériels)

Défense pénale et recours (pour les poursuites ou recours exercés à la suite d'un sinistre garanti)

Accidents corporels des cavaliers et des meneurs (décès ou invalidité permanente) lors d'une action d'équitation

Mortalité et vol du cheval

Invalidité du cheval suite à accident

Invalidité du cheval suite à accident et maladie

Frais de vétérinaire (avec différents choix de niveaux de garanties)

Frais de rapatriement et d'hébergement du cheval transporté

Frais d'incinération suite à un sinistre garanti

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Animaux non désignés aux conditions particulières
- ✗ Cheval de course (plat, trot, steeple, trait tract)
- ✗ Cheval et attelage utilisés à titre professionnel
- ✗ Protection juridique (un contrat distinct existe)

Y-a-t-il des exclusions à la couverture ?

Principales exclusions :

- ! Actes intentionnels
- ! Cavalier en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants
- ! Dommages du cheval subissant de mauvais traitements, un manque de soins, d'hygiène ou de nourriture
- ! Usure physiologique normale ou résultant d'un usage excessif, infertilité, maladies dégénératives (sauf maladies naviculaires)
- ! Frais de castration, actes de dentisterie, vaccins et vermifugess

Principales restrictions :

- ! Une somme peut rester à votre charge (franchise) notamment pour les garanties responsabilité civile en action ou hors action d'équitation, frais de vétérinaire.
- ! Seuil d'intervention pour la garantie accidents corporels du cavalier.
- ! Les garanties couvrant le cheval cessent à l'échéance suivant son 15ème anniversaire mais peuvent être prorogées jusqu'à l'échéance suivant son 18ème anniversaire sous conditions.

AM55-1 - (06/2015) - IMP MMA LE MANS

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD
Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros
RCS Le Mans 440 048 882
MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118
MMA VIE
Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros
RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ Pour les garanties dommages : en France métropolitaine, dans les Principautés de Monaco et du Val d'Andorre, en Suisse, en Norvège et dans les pays membres de l'Union Européenne.
- ✓ Les garanties responsabilité civile s'exercent également dans les autres pays du monde lorsque les séjours n'excèdent pas 90 jours.
- ✓ Pour les garanties catastrophes naturelles, attentats ou actes de terrorisme: France métropolitaine.

Quelles sont mes obligations ?

Sous peine de nullité du contrat d'assurance ou de non-garantie, vous devez :

- **A la souscription du contrat** : répondre avec exactitude et sincérité à toutes les questions qui sont posées et fournir les justificatifs demandés.
- **En cours de contrat :** déclarer les circonstances nouvelles qui modifient les informations fournies lors de la souscription.
- **A la souscription et à chaque renouvellement :** régler votre cotisation aux dates convenues.
- **En cas de sinistre :** le déclarer dès que vous en avez connaissance et au plus tard dans le délai fixé par le contrat.

Quand et comment effectuer les paiements ?

Le paiement de la cotisation intervient à la souscription et à chaque échéance du contrat.
Possibilité de régler en espèces selon les dispositions légales, par chèque ou prélèvement bancaire, mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Les garanties vous sont accordées, aux dates et heure fixées par la note de couverture provisoire et à défaut indiquées aux conditions particulières.
Le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il est reconduit automatiquement à chaque échéance anniversaire par tacite reconduction.

Comment puis-je résilier le contrat ?

Vous pouvez résilier votre contrat dans les cas et délais prévus par la réglementation et par les conditions générales, notamment à l'échéance annuelle et lors de la survenance de certains évènements (modification de votre situation personnelle et professionnelle, transfert de propriété…).
Sauf cas particulier, votre demande de résiliation doit nous être adressée par recommandé.

AM7953 (Version 02/2020)
AM55-1 - (06/2015) - IMP MMA LE MANS

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros
RCS Le Mans 440 048 882

MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

MMA VIE
Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros
RCS Le Mans 440 042 174

Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances